

TERMES DE RÉFÉRENCE

Projet Séisme

CONSULTANT.E.S CAPITALISATION

1. CONTEXTE

Handicap International (HI) est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale qui vient en aide aux personnes en situation de handicap et aux populations vulnérables à travers le monde. Indignés par l'injustice que vivent ces personnes, nous aspirons à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent et où chacun peut « vivre debout ». Le Maroc est une mission du Programme Régional Maghreb, dont le bureau régional est situé à Tunis. HI est présent au Maroc depuis 1996.

Le 8 septembre 2023, un tremblement de terre de magnitude 7,2 a frappé le Maroc. Il a été qualifié de "plus fort tremblement de terre depuis un siècle dans le pays" par le directeur de l'Institut national de géophysique du Maroc. L'épicentre du séisme se situait dans la région d'Ighil (province d'Al Haouz, région de Marrakech-Safi), dans le Haut Atlas marocain, à environ 70 km au sud-ouest de Marrakech. Quelques jours après le séisme, le Ministère de l'Intérieur a évalué le nombre de morts à 2 946 personnes, avec 5 674 blessés et 381 000 personnes affectées. Parmi les cinq provinces touchées, celles d'Al Haouz, Chichaoua et Taroudant sont les plus impactées, enregistrant à elles seules 97 % des décès.

De nombreux acteurs internationaux et de la société civile se sont mobilisés pour répondre aux besoins identifiés et fournir de l'aide. Ces différentes institutions se sont organisées en « clusters » thématiques afin de coordonner leurs interventions et d'optimiser leur efficacité. Alianza por la Solidaridad / Action Aid (ApS) coordonne le cluster de la coordination générale ainsi que celui relative à la protection, d'autres ONG, notamment Oxfam pour le cluster WASH ou CEFA pour le cluster Santé / MHPSS, coordonnent les clusters thématiques. ApS a réalisé un premier travail de consolidation des résultats atteints par les membres des clusters, recueillis via des questionnaires. Une première consultation a réalisé une pré identification des pratiques en réalisant des entretiens individuels avec les différents acteurs présents dans les clusters. Handicap International, en collaboration avec ses partenaires et en s'appuyant sur ce premier travail, produire un rapport de capitalisation permettant d'identifier les bonnes pratiques issues des interventions des clusters. Ce rapport apportera un point de vue qualitatif en fournissant des données récoltées par l'intermédiaire de groupes de discussion (focus groups) et d'entretiens individuels avec les partenaires des clusters.

2. DESCRIPTION DE LA PRESTATION ATTENDUE

- **Objectifs globaux et spécifiques**

Le ou la consultant.e aura pour mission principale de rédiger un rapport de capitalisation des bonnes pratiques des ONG ayant mis en place des réponses suite au séisme de septembre 2023 au Maroc. Ce rapport servira de guide pour les futures interventions humanitaires, permettra aussi renforcer les capacités des ONG et des acteurs publics à faire face à des situations similaires et sera la base pour mettre en place des actions de plaidoyer de sensibilisation et information.

Le rapport doit se baser sur des données confirmées avec des références crédibles.

- **Les objectifs spécifiques sont :**

1. Valider et présenter les bonnes pratiques de la société civile (ONG internationales et partenaires locaux) qui ont répondu au séisme.
2. Établir un rapport qui servira de guide pour de futures interventions humanitaires ainsi que pour la réalisation des actions de plaidoyer de sensibilisation.
3. Participer à l'élaboration et à l'animation d'un atelier externe avec les acteurs de la société civile nationale et internationale et les acteurs gouvernementaux afin de leur présenter les réalisations et les bonnes pratiques identifiées.

- **Livrables**

1. Rapport de capitalisation : Un document exhaustif détaillant les bonnes pratiques et défis identifiées lors de la récolte de données, validées et documentées durant un premier atelier qui a réuni ONG et OSC ayant mené des actions post-séisme, qui a eu lieu en octobre 2024.
2. Résumé : Un résumé clair et concis des principales conclusions et recommandations.
3. Présentations et documents de support : tout document utilisé durant l'atelier pour appuyer les discussions et les présentations.

3. PROFIL DU OU DE LA CONSULTANT.E

Expérience Professionnelle :

Expérience confirmée en réalisation de capitalisation, particulièrement dans le secteur humanitaire.

Expérience de travail confirmée dans des contextes humanitaires

Expérience avérée dans la collecte (focus group, entretien individuel) et l'analyse de données qualitatives et quantitatives.

Expérience en facilitation d'ateliers et en gestion de groupes de discussion.

Expérience de travail confirmé au Maroc avec des associations marocaines

Connaissances Techniques :

Expérience des contextes d'intervention en situation de crises ou de catastrophes naturelles.

Bonne maîtrise de l'analyse de données quantitatives et qualitatives

Compétences Personnelles :

Excellentes compétences en communication et en rédaction en français. Bonne maîtrise de l'anglais également. La connaissance de l'arabe dialectal sera un atout.

Capacité à travailler de manière autonome et à respecter des délais serrés.

Compétences interpersonnelles et capacité à travailler en collaboration avec divers partenaires et intervenants.

Formation :

Diplôme universitaire master en sciences sociales (sociologie, coopération internationale, etc), santé publique, ou domaine connexe.

4. DUREE ET LIEU D'EXÉCUTION

Date démarrage : Immédiatement

Durée d'intervention : 3 mois

Lieux d'exécution : Le lieu d'intervention est principalement la région de Marrakech Safi, mais il est possible de réaliser la majorité de l'intervention en ligne.

5. PLAN de TRAVAIL

● Collecte des Données Préliminaires :

- S'appuyer sur le travail préliminaire réalisé par ApS/ AA et l'utilisation des données et résultats préliminaires de la première phase de l'exercice de capitalisation (retranscription des entretiens, notes du premier l'atelier, entre autres)
- Utilisations des données collectées par la première phase de récolte bonnes pratiques pré-identifiées du 25/10/2024
- Utilisation de questionnaires, entretiens et rapports pour recueillir les données complémentaires sur les interventions des ONG internationales et nationales.
- Réalisation de focus groups ou entretiens individuels complémentaires, si nécessaires, dans le cadre des clusters thématiques pour compléter les bonnes pratiques.

- Analyser les contenus des pratiques efficaces et innovantes dans divers domaines d'intervention.
- **Organisation et animation d'un atelier multi acteur. :**
 - Présentation des résultats identifiés lors de la capitalisation.
 - Création du contenu à présenter lors de l'atelier de présentation des résultats des bonnes pratiques
- **Thématiques des Bonnes Pratiques à Capitaliser :**
 - Santé, incluant : soutien psycho-social et de santé mentale (MHPSS) et Réadaptation
 - Protection, avec un focus sur les femmes et enfants
 - Eau, Assainissement et Hygiène (WASH)
 - Moyens de Subsistance (Livelihood)
 - Abri (Shelter)

Planification prévisionnelle :

1. Date limite de soumission des candidatures : 28/11/2024
2. Sélection et notification du consultant retenu : 04/12/2024
3. Contractualisation : 06/12/2024
4. Début de la mission : 06/12/2024
5. Premier draft du rapport : 10/01/2025
6. Livraison du rapport final : 15/02/2025
7. Date de l'atelier avec les autorités : deuxième semaine de février 2025

6. OFFRE FINANCIÈRE, MODALITÉS DE PAIEMENT ET REMBOURSEMENT DES FRAIS

6.1 Offre financière

Les prix proposés doivent être fermes et définitifs pour toute la période de validité de l'offre (trois mois à partir de la date de soumission) et ne peuvent être en aucun cas surenchérés de taxes, charges ou autres.

Les prix agréés constituent une obligation contractuelle.

L'offre doit être soumise en TTC et en dirhams marocain sous le format d'un devis en spécifiant le coût journalier, le volume d'intervention et donc le prix total. Le devis sera au nom de Handicap International, ICE : 001745953000008

Le coût forfaitaire doit prendre en considération les jours de briefing, terrain, rapport. Le prix de la prestation doit couvrir toute la charge liée à l'exécution de la prestation y compris les frais logistiques.

6.2 Modalité de facturation et de paiement

Les modalités de paiement seront discutées à l'élaboration et signature du contrat avec le prestataire retenu et selon un planning des livrables. Chaque paiement doit correspondre à un ou plusieurs livrables durant toute la période d'exécution de la prestation. Un paiement final sera effectué à la fin et acceptation de tous les livrables attendus de la prestation. Le paiement s'effectuera par virement ou chèque bancaire dans 7 jours après la réception de la fiche de temps mensuelle, la facture, le dernier paiement s'effectuera dans 30 jours après la réception de tous les documents requis et l'acceptation des livrables par HI.

6.3 Remboursement de frais

L'offre financière proposée par le prestataire couvre l'ensemble des frais liés à l'exécution de la prestation.

L'intégralité des coûts afférents à la réalisation de la mission étant incluse dans la rémunération visée à l'article précédent.

Le consultant aura souscrit à ses obligations professionnelles, fiscales et sociales au regard desquelles il est seul responsable vis-à-vis des organismes concernés. Il s'engage à fournir à Handicap International toutes les pièces justificatives prouvant la légalité de ses activités et à informer Handicap International de tout changement dans sa situation ou son statut. Il s'engage également à fournir la preuve du paiement trimestriel de l'AMO et de l'impôt sur le chiffre d'affaires dans les 15 jours suivants le trimestre échu.

Il/elle reste seul.e responsable pour souscrire pour son compte toute assurance qu'il/elle considérerait nécessaire, compte tenu de son activité.

7. PÉNALITÉS DE RETARD

Le/la prestataire retenu.e s'engage formellement sur la durée de sa mission tel que proposé lors de cette soumission de l'offre et convenu à la signature du contrat. En cas de dépassement fautif qui ne serait pas justifié par la force majeure, une indemnité est due par le prestataire.

Le montant de cette indemnité est défini, à la signature du contrat par les parties à 1% par jour calendaire de retard, à concurrence de 15% de la somme totale de facturation.

Les pénalités ne sont appliquées que si le prestataire est directement responsable du retard. Si le retard est imputable à des facteurs externes au prestataire, ce dernier devra fournir par écrit une demande de révision du calendrier en mentionnant les causes du retard justifiant sa demande. Cette demande devra être validée par le chef de projet qui devra en outre approuver le nouveau calendrier proposé.

Au-delà de 15 jours de retards, HI se réserve le droit de résilier le contrat de plein droit, sans mise en demeure préalable et sans préjudice.

8. SOUS-TRAITANCE

Le prestataire retenu s'interdit de sous-traiter une ou plusieurs de ses obligations, partiellement ou en totalité sans accord préalable, exprès et écrit de HI.

9. CRITERES DE SELECTIONS

Expérience et Compétences Techniques :

- Expérience confirmée en rédaction de rapport de capitalisation
- Expérience en collecte et analyse de données qualitatives et quantitatives
- Connaissance du contexte marocain
- Connaissance des interventions d'urgences
- Une expérience avec Handicap International est un plus

Capacités en Facilitation et Communication (Focus Group) :

- Expérience en facilitation d'ateliers et gestion de groupes de discussion
- Expérience développée sur la méthode du Focus Group
- Excellentes compétences en communication et en rédaction en français

Formation Académique :

- Diplôme universitaire en sociologie, sciences sociales, santé publique, développement international, ou domaine connexe

Proposition Financière :

- Cohérence et adéquation de la proposition financière avec les attentes de la mission

10. COMPOSITION DE L'OFFRE

L'offre des soumissionnaires doit contenir au moins les documents suivants :

- CV du ou des consultants

- Note méthodologique développent la méthode de récolte de données et d'analyse de donnée (Max 3 pages)
- Offre financière en jour/personne TTC

11. DÉPÔT DES OFFRES

Le dossier doit être envoyé par mail à l'adresse suivante m.guenfoudi@hi.org avec s.benabdelhafidh@hi.org en copie au plus tard le 17/11/2024, avec la mention consultants capitalisation en objet d'e-mail.

Handicap International est engagée pour la protection des droits et s'oppose à toutes les formes d'exploitation, d'abus ou de corruption. Le(s) prestataire(s) sélectionné(s) s'engage(nt) à signer et respecter les politiques de protection de Handicap International.

Handicap International encourage les candidatures des personnes handicapées.

12. CONDITIONS PARTICULIERES

Il est important de noter que cet appel d'offre n'implique aucune commission et que Handicap International n'a aucune obligation de fournir une explication sur son choix final.